

# Communication Publique

Paris, le 15 octobre 2007

## Souscription 2008 à "Communication publique"

La souscription à la Lettre "Communication publique" est valable pour l'année civile.  
La totalité des numéros parus dans l'année est adressée dès notification de la souscription.

### Cette souscription ouvre droit à :

- envoi des numéros de la Lettre parus en 2006 et 2007
- envoi dès parution du livre collectif "**La communication publique en pratique**"
- envoi de l'étude 2006 exclusive "**Les directeurs de communication et internet dans les collectivités territoriales**" (synthèse parue dans la Lettre 89)
- envoi du fascicule "**80 fiches pratiques: les règles d'or de Communication publique**"
- invitations aux cercles "**Société & communication**", aux colloques, séminaires et journées d'études (Conseil d'Etat, CES, Sénat)

## FACTURE

Nos références : facture LCP08-OA-

Vos références :

Nom de l'organisme souscripteur :

**Nom du destinataire de la Lettre :**

Fonction :

Adresse du destinataire :

Téléphone du destinataire :

**Adresse mail du destinataire :**

Date de la commande :

Responsable de la commande :

Téléphone et Mail :

**Lettre "Communication publique".....150 €**

Chaque numéro (bimestriel) propose

- une **fiche pratique** ("**les dix règles d'or**") : recommandations pour la mise en place de nouveaux outils ou supports, règles de droit à respecter, explications de procédures,...
- un **dossier** : réflexions sur l'évolution de la communication publique signées par des personnalités ou présentant des travaux menés par des membres de l'association
- deux "**gros plans**" : présentation de la stratégie de communication d'une institution, coup de projecteur sur une action de communication innovante,...
- des **rubriques** : propos autour de la communication ; vie de l'association (prochaines rencontres, manifestations) ; nominations ; nouvelles campagnes ; notes de lecture.

Association Loi 1901 non soumise à TVA  
Siret : 382 508 604 00016 Code APE : 741 G

Compte CREDIT LYONNAIS 30002 00401 0000431012L clé RIB 59  
CL PARIS THEATRE FRANCAI 00401  
CRLYFRPP

— rencontre des communications institutionnelles publiques —

Conseil d'État . Place du Palais Royal . 75100 Paris . Téléphone : 01 40 20 92 00 . secretariat@communication-publique.fr  
Association des responsables de communication des institutions publiques, membre de la fédération européenne des associations de communication publique 

[www.communication-publique.fr](http://www.communication-publique.fr)

# Communication Publique

## Le directeur de communication et internet dans les collectivités territoriales: quelle influence sur le métier ?

Etude 2006 de *communication publique*, réalisée par Philippe Deracourt,  
en partenariat avec le CNFPT, la Caisse des Dépôts et Villesinternet

**La souscription à la Lettre "Communication publique" donne droit à l'envoi de l'étude**

### SOMMAIRE DE L'ETUDE

#### Méthodologie

Le questionnaire en ligne  
Les entretiens avec des dircoms  
Les entretiens avec des observateurs  
Un blog coopératif

#### A. LE QUESTIONNAIRE EN LIGNE

##### 1. Ces professionnels qui font la communication publique territoriale.

Qui sont-ils ?  
Qui fait quoi dans les services de communication ?  
Les ressources sont d'abord humaines  
Quand le dircom s'en mêle  
Les gagnants : productivité, efficacité, réactivité, créativité

##### 2. se former, former, échanger

Se former  
Former leurs équipes  
Former ou informer les citoyens ?  
Echanges et associations professionnelles  
Les 6 fiches des métiers communication du CNFPT

##### 3. Les dircoms parlent de leur site

Le dircom est LE responsable d'internet  
.....mais pas de l'intranet  
Du tonus pour le lien social  
Des objectifs clairement informationnels  
Les dircoms sont assez satisfaits de leur internet  
.....et ils veulent toujours l'améliorer  
La chaîne de production  
Les projets des dircoms  
Les attentes de suites à l'étude  
Bilan provisoire autour du questionnaire

#### B. CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES.

Cédric Verpeaux, département numérique des territoires,  
Caisse des Dépôts  
Michel Clouin, département prospective du CNFPT  
Florence Durand-Tomare, déléguée générale de Villes Internet

#### C. QUESTIONS POUR UN DIRCOM.

L'énonciation d'internet : entre professionnalisation et traces de clichés  
Média, médiatisation, médiation  
Penser ou faire penser la communication numérique ?  
Vers un recentrage sur l'information ?  
Quelles cibles pour les sites ?  
L'e-administration a besoin de communication !  
Citoyen où es-tu ?  
La démocratie peut-elle se dire locale et électronique ?

#### D. REGARD UNIVERSITAIRE

Dominique Bessières, université de Reims

#### E. QUELQUES AXES D'ACTIONS

Réfléchir à la formation initiale  
Les métiers du numérique et le dircom  
Développer les relations avec l'université  
Vers une mise en réseau associative

Et maintenant...

#### BIBLIOGRAPHIE, WEBOGRAPHIE.

##### ANNEXES.

Annexe II, la déclaration des associations d'élus  
Annexe III, Etude Heymann 2002  
Webographie territoriale

##### Glossaire

### La Lettre "Communication publique" propose

- une **fiche pratique** ("les dix règles d'or"): recommandations pour la mise en place de nouveaux outils ou supports, règles de droit à respecter, explications de procédures,.....
- un **dossier** : réflexions sur l'évolution de la communication publique signées par des personnalités, ou présentant des travaux menés par des membres de l'association
- deux "**gros plans**" : présentation de la stratégie de communication d'une institution, coup de projecteur sur une action de communication innovante,...
- des **rubriques** : propos autour de la communication ; vie de l'association (prochaines rencontres, manifestations) ; nominations ; nouvelles campagnes ; notes de lecture.

— rencontre des communications institutionnelles publiques —

Conseil d'État . Place du Palais Royal . 75100 Paris . Téléphone : 01 40 20 92 00 . [secretariat@communication-publique.fr](mailto:secretariat@communication-publique.fr)  
Association des responsables de communication des institutions publiques, membre de la fédération européenne des associations de communication publique 

[www.communication-publique.fr](http://www.communication-publique.fr)

# Communication Publique

## "Les règles d'or de Communication publique" 80 fiches pratiques

**Recueil des fiches pratiques, techniques et problématiques  
parues dans la Lettre "Communication publique"**

- édité avec le concours de La documentation Française -

**La souscription à la Lettre "Communication publique" donne droit à l'envoi du fascicule**

- 80 – Charte de l'information jeunesse, 2004
- 79 - Principes des démarches de concertation, 2003
- 78 - Les concepts de communication électronique, 2003
- 77 - Les portails de territoire, 2003
- 76 - La communication de crise aujourd'hui, 2003
- 75 - La veille sur la société et l'opinion, 2003
- 74 - Droit des revues et panoramas de presse, 2003
- 73 - La fonction de porte-parole, 2002
- 72 - Simplifier les écrits administratifs, 2002
- 71 - Jurisprudence électorale sur Internet, 2002
- 70 - Dialogue en situation d'infraction, 2002
- 69 - Vidéo : usage enrichi, 2002
- 68 - Le centre d'appels téléphonique, 2001
- 67 - Les références historiques du débat public, 2001
- 66 - Évaluer la fréquentation et l'audience des sites, 2001
- 65 - Mieux communiquer sur l'Euro, 2000
- 64 - Les adaptations du Code des Marchés Publics, 2000
- 63 - Quel animateur pour un débat ?, 2000
- 62 - Charte de la Concertation, 2000
- 61 - Le dossier de presse, 2000
- 58/60 - Les recettes de "Communication publique", 1999
- 57 - Droits d'auteur et responsabilités de diffuseur, 1999
- 56 - Diffusion et routage, 1999
- 55 - Comment passer à côté d'Intranet ? , 1999
- 54 - Élus locaux, des interlocuteurs à privilégier, 1998
- 53 - Charte de déontologie de la communication publique, 1998
- 52 - S'approprier un événement, 1998
- 51 - Être bien sur le WEB, 1998
- 50 - Fichiers informatisés : la Cnil passage obligé, 1998
- 48-49 - Mieux parler avec les usagers, 1997
- 47 - Point ou conférence de presse, 1997
- 46 - L'affichage publicitaire en France, 1997
- 45 - Conception des documents à l'usage du public, 1997
- 44 - L'accueil, 1997
- 43 – Evaluer les publications d'une collectivité territoriale, 1996
- 42 - Les opérations "portes ouvertes", 1996
- 41 - L'achat d'espace, 1996
- 39 - Internet et les services publics, 1996
- 38 - Le livret d'accueil, 1996
- 37 - Du bon usage des radios locales, 1996
- 36 - Comment réaliser un cdRom ? , 1996
- 35 - Communication et réforme des services publics, 1995
- 34 - La communication interne, levier de changement, 1995
- 33 - Numéro Spécial Hourtin, 1995
- 32 - Revue de presse, reprographie et "photocopillage", 1995
- 31 - Pour l'homme et la communication symbiotiques, 1995
- 30 - Le communiqué de presse, 1995
- 29 - La revue de presse, 1994
- 28 - Impact et choix des supports, 1994
- 26 - Les marchés publics de communication, 1994
- 25 - Quel logo pour les collectivités locales ? , 1994
- 24 - Évaluation des actions de communication, 1994
- 23 - Animer un réseau de communication, 1993
- 22 - Éditer une publication administrative, 1993
- 21 - "Briefer" les agences "corporate", 1993
- 20 - La signalétique, 1993
- 19 - Le téléphone : un média instantané et interactif, 1993
- 18 - Conseil à l'usage des communicateurs publics en période électorale, 1993
- 17 - Achat d'espace : nouvelle manière, 1993
- 14 - Les relations presse, 1992
- 13 - Comment mettre en place un service télématique ?, 1992
- 11/12 - Comment piloter le travail d'une agence ? , 1992
- 10 - Les documents d'information, 1991
- 8/9 - Les études, enquêtes et sondages d'opinion, 1991
- 7 - Comment réaliser un audiovisuel d'institutions ? , 1991
- 6 - L'achat d'espace, 1991
- 5 - Salons et foires : temps forts ou rituels ? , 1990
- 4 - Le Journal interne, 1990
- 3 - Le projet de service, 1990
- 2 - La préparation d'une campagne, 1990
- 1 - La charte graphique, 1990

### La Lettre "Communication publique" propose

- une **fiche pratique** ("les dix règles d'or"): recommandations pour la mise en place de nouveaux outils ou supports, règles de droit à respecter, explications de procédures,.....
- un **dossier** : réflexions sur l'évolution de la communication publique signées par des personnalités, ou présentant des travaux menés par des membres de l'association
- deux " **gros plans** " : présentation de la stratégie de communication d'une institution, coup de projecteur sur une action de communication innovante,...
- des **rubriques** : propos autour de la communication ; vie de l'association (prochaines rencontres, manifestations) ; nominations ; nouvelles campagnes ; notes de lecture.

— rencontre des communications institutionnelles publiques —

Conseil d'État . Place du Palais Royal . 75100 Paris . Téléphone : 01 40 20 92 00 . [secretariat@communication-publique.fr](mailto:secretariat@communication-publique.fr)  
Association des responsables de communication des institutions publiques, membre de la fédération européenne des associations de communication publique **ieacp**

[www.communication-publique.fr](http://www.communication-publique.fr)